FLEURY mag

www.fleurylesaubrais.fr NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024

#137



Retour en images





Rentrée scolaire

Lundi 2 septembre

Dring dring… c'est la rentrée
Près de 2300 élèves fleuryssois ont enfilé leurs plus beaux cartables et leurs baskets pour entamer une nouvelle année scolaire. L'occasion de retrouver camarades, enseignants et… devoirs.

Forum des associations - Accueil des nouveaux Fleuryssois

Samedi 7 septembre

Malgré les intempéries, le forum des associations a fait une rentrée sur les chapeaux de roues. Près de 58 associations de tous secteurs d'activités (sport, théâtre, peinture…) étaient présentes pour guider les Fleuryssois dans leurs inscriptions à de nouvelles activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou engagées.
Le matin même, avant l'ouverture du forum, Carole Canette a accueilli 30 nouveaux Fleuryssois lors d'un petit déjeuner convivial. Un moment privilégié pour leur présenter la Ville et ses services.

Rencontres de quartiers

Du 24 septembre au 16 octobre

Cet automne, Carole Canette, accompagnée des élus et des services municipaux est une nouvelle fois allée à la rencontre des habitants dans les neuf secteurs de la ville. Des moments d'échange qui ont permis de discuter des problématiques individuelles ou collectives mais aussi des projets de la Ville. De nouvelles rencontres de quartiers sont prévues au printemps 2025.







Jaco'Pop

8, 11 et 12 octobre

Jeux vidéo, mangas et animés japonais étaient au rendez-vous à la bibliothèque Les Jacobins. Amateurs et passionnés ont pu se défier, échanger, se costumer, dessiner mais aussi chanter grâce aux différentes activités proposées pour cette édition : Ciné Blabla, concours de cosplay, atelier dessin, tournoi de jeux vidéos, karaoké géant…

Troc et vide-jardin

Samedi 12 octobre

Accompagné de quelques rayons de soleil, le troc et vide jardin d'automne a rencontré un beau succès dans le parc de Lamballe. A cette occasion, les lauréats du concours de citrouilles et des maisons et balcons fleuris ont été récompensés par Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais, et Johann Fourmont, adjoint à la transition écologique.

Sommaire

brèves p.4

dossier p.5-8
Circulation apaisée et voirie partagée

seniors p.9
Ambiance music-hall pour le spectacle de Noël

transition écologique p.10-11
Réduire les déchets : priorité des services de la Ville

environnement p.12
Une troisième fleur pour Fleury-les-Aubrais

budget participatif p.13
J'ai testé le PR9 : le circuit de l'Hermitage

sport p.14
Activités municipales : faites du sport avec la Ville



édito

Carole Canette
Maire de Fleury-les-Aubrais

CHÈRES FLEURYSSOISES, CHERS FLEURYSSOIS,



Alors que 2024 touche bientôt à sa fin, Fleury-les-Aubrais continue sur sa lancée, plus dynamique que jamais. Nous continuons à travailler pour vous et avec vous, toujours animés par le même objectif : réveiller Fleury !

Je suis très fière de vous annoncer que nous avons décroché notre troisième fleur au concours “Villes et villages fleuris”. Ce prix récompense avant tout le travail acharné et passionné de nos agents municipaux, qui œuvrent chaque jour pour rendre notre ville plus agréable, plus belle et surtout plus responsable. Nous avions pris l’engagement de rendre la ville plus verte et plus fleurie, nous l’avons tenu !

Pour que nous restions connectés, nous avons le plaisir de lancer notre chaîne WhatsApp. Ce nouveau dispositif de communication simple et clair vous permettra de recevoir directement sur votre téléphone les informations essentielles de la Ville comme l’agenda du week-end ou encore la date pour inscrire vos enfants au centre de loisirs. Pour nous rejoindre, scannez le QR code présent au dos de ce magazine. Un conseil : n’oubliez pas d’activer les notifications pour ne rien rater !

Cette année encore, nous faisons des fêtes de fin d’année un moment de joie partagée pour toutes et tous. J’aurai le plaisir de vous retrouver sur la place Abbé Pasty, où nous partagerons ensemble une boisson chaude dans les allées du marché de Noël. C’est toute la ville qui revêtira son plus beau costume, pour émerveiller petits et grands à travers des animations à la bibliothèque des Jacobins, à la piscine, à la Passerelle et dans les Maisons pour tous.

Qui dit fin d’année, dit bientôt le début d’une nouvelle année. Pour cela, je vous invite dès à présent à inscrire dans vos agendas la date du 15 janvier 2025, je vous présenterai mes vœux pour l’année 2025 à La Passerelle.

Je vous souhaite une très belle fin d’année à Fleury-les-Aubrais.

culture p.15
Quand la musique se joue en famille

festivités p.16
Faites une pause, c’est la fin de l’année

portrait p.17
André "Dédé" Trouillet, profession Père Noël

tribunes p.18

agenda p.19
De novembre à janvier

Ce numéro est édité par la Ville de Fleury-les-Aubrais à 12000 exemplaires • Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 - Mél : communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la publication : Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint à la communication • Directeur de la rédaction : Sylvain Brient • Rédacteurs : Laura Magnier - Alexandra Michaux - Youssef Laamarti - Manuela Blin • Crédit photos : mairie de Fleury-les-Aubrais, Shutterstock • Mise en page : www.enola-creation.fr • Impression : Prévost Offset • Novembre 2024 • Dépôt légal à parution

PEFC 10-31-3175

brèves

FLEURY-LES-AUBRAIS SUR WHATSAPP

La Ville de Fleury-les-Aubrais est la première du Loiret à créer sa chaîne d'information sur l'application Whatsapp. En scannant le QR Code depuis votre téléphone, vous pourrez vous y connecter et suivre le fil d'actualités de la Ville. En activant « la cloche de notification » vous retrouvez : infos pratiques, inscriptions, événements et alertes.



Protoxyde d'azote : attention danger !

Le protoxyde d'azote, ou "gaz hilarant", utilisé initialement en anesthésie et dans l'alimentation (comme pour la crème chantilly), est de plus en plus détourné pour ses effets euphorisants. Cependant, son abus présente des risques sérieux : vertiges, évanouissements, troubles neurologiques et suffocation.
La Ville met en garde contre ces dangers et rappelle que les cartouches doivent être déposées en déchèterie pour éviter tout risque d'explosion lors de la combustion des déchets.
A noter que l'arrêté municipal permanent n°20-58 du 14 septembre 2021, en interdit la vente aux mineurs et la détention et son utilisation détournée sur la voie publique.

Prenez soin de votre santé le 18 décembre !



Le Parcours Santé revient pour sa 21e édition au Centre culturel La Passerelle, le **mercredi 18 décembre, de 13 h 30 à 18 h**. Une vingtaine de professionnels de santé vous attendent : médecins, diététiciens, dermatologues, orthophonistes, ostéopathes, sages-femmes, dentistes, opticiens, et bien d'autres. Ils vous proposeront des consultations, des informations et des dépistages gratuits.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS DEVANT CHEZ SOI : QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?



En tant qu'occupant d'un bien, que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes légalement tenu d'entretenir le trottoir devant votre domicile, incluant le balayage, le ramassage des déchets, le désherbage et le déneigement ou sablage en cas de neige ou verglas. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des amendes ou engager votre responsabilité civile en cas d'accident. Consultez le règlement de voirie métropolitain sur le site de la ville ou la Mairie pour connaître vos obligations spécifiques.

Vous pouvez aussi contribuer à la végétalisation de la ville en devenant "fleurisseurs volontaires" avec un permis de végétaliser. Pour en savoir plus : www.fleurylesaubrais.fr

TÉLÉTHON 2024

La Ville, aux côtés de l'association « De l'Union Fleury la Force » et des associations sportives et culturelles fleuryssoises, se mobilise pour le Téléthon **le vendredi 29 et samedi 30 novembre.**
Ventes de livres à la Bibliothèque, stand sur le marché de Noël, animations sportives et culturelles sont au programme de ces 2 jours de mobilisation.

Programme complet à retrouver sur www.fleurylesaubrais.fr



Circulation apaisée et voirie partagée

La rue Henri-Sellier est depuis la mi-octobre en sens unique avec marquage d'une voie pour les vélos à contresens.



Aménagements de la voirie et des pieds d'immeuble dans le quartier Villevaude.

Circulation apaisée et voirie partagée

La Ville et la Métropole relèvent un défi constant : créer un espace urbain où tous les usagers de la route – automobilistes, piétons et cyclistes – peuvent coexister en toute sécurité. Coup de projecteur sur plusieurs aménagements marquants de cette fin d'année 2024.

Parmi les actions destinées à apaiser la circulation, la transformation du quartier Gare se démarque par son étendue. Ce vaste périmètre est encadré au nord par la rue de Verdun, au sud par la rue Joseph-Leroy, à l'est par la rue Marcellin-Berthelot et à l'ouest par les rues Pierre-Sémard et Lamartine qui longent les voies ferrées.
Dans ce « gros morceau » de la ville, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h à l'exception des rues Marc-Sangnier et Louis-Labonne qui restent à 50 km/h pour des raisons de fluidité du trafic sur ces axes pénétrants. Ce quartier composé en grande partie d'habitat pavillonnaire est irrigué par de nombreuses petites rues destinées à la desserte locale qui se croisent à angle droit avec des trottoirs étroits. Aussi, certaines d'entre-elles étaient déjà limitées à 30 km/h et pour beaucoup à sens unique.

30 km/h et double sens cycliste dans le quartier Gare

Demandée de longue date par les habitants du quartier, cette baisse généralisée de la vitesse devrait naturellement améliorer la sécurité des piétons sur les trottoirs, réduire les nuisances sonores et la pollution atmosphérique.
En outre, conformément aux règles actuelles du code de la route, les vélos pourront circuler dans les deux sens, dans cette « zone 30 », même si la rue est en sens unique. Une particularité signalée par des panneaux et un marquage au sol et une manière de favoriser les déplacements doux tout en incitant les automobilistes à lever le pied et à maintenir leur vigilance dans les rues concernées.



De nombreuses rues sont déjà limitées à 30km/h dans le quartier Gare.



Bruno Lacroix,
adjoint en charge de la rénovation urbaine

Sur ces récents aménagements l'idée globale est l'apaisement de la circulation et un meilleur partage de l'espace public entre ses différents utilisateurs. Piétons, cyclistes, automobilistes, chacun doit être en mesure de trouver sa place et de circuler en sécurité dans les rues de la ville.

Traitement identique dans la rue Henri-Sellier

Située pour une partie (car c'est une rue très longue en réalité) entre la rue des Fossés et la rue de la Barrière-Saint-Marc, la rue Henri-Sellier a également fait l'objet d'un nouvel aménagement provisoire installé depuis le 12 octobre.



Les aménagements de la rue Henri-Sellier en place depuis la mi-octobre.

Présentés aux riverains lors d'une réunion publique le 17 septembre dernier, ces aménagements, seront expérimentés pour une durée d'au moins 6 mois. Ils consistent en une mise en sens unique, pour les véhicules à moteur, depuis la rue des Fossés vers à la rue de la Barrière-Saint-Marc. Un contre-sens cyclable a été matérialisé par une signalétique au sol et un balisage souple. Des panneaux de sens interdit sont désormais installés sur la rue de la Barrière-Saint-Marc, avec une bande « stop », tandis qu'un ralentisseur, installé à hauteur du numéro 24, incitera encore davantage les automobilistes à respecter la nouvelle limitation. Si cette expérimentation ne porte pas ses fruits, en termes de sécurité et de fluidité de la circulation, la rue pourra redevenir à double sens de circulation.

La place de la République repensée

Circulation difficile des poussettes et des piétons sur les trottoirs, stationnement anarchique, respect « fluctuant » de la priorité à droite donnant sur la rue Pasteur... les problématiques de la Place de la République et des abords du groupe scolaire René-Ferragu sont nombreuses et identifiées de longue date. Elles posent notamment de vrais questionnements sur la sécurité des enfants et des parents qui, matin et soir, se retrouvent dans ce secteur restreint où cohabitent riverains, usagers de la mairie, agents des services municipaux et fidèles de l'église Saint-André.

Durant les vacances d'automne, différents aménagements ont été réalisés pour un coût total de 40 000 € afin de modifier les usages et améliorer nettement la sécurité de tous les usagers du secteur.

Au niveau du parking des Sablons, deux passages piétons surélevés ont été installés pour rejoindre l'entrée de l'école. Il a vocation à être le principal parking pour les parents d'élèves. Une signalétique orientant vers le parking et rappelant le nombre de place sera installée.

Une entrée sécurisée pour l'école

L'un des changements les plus importants se fait sur la rue Guy-Marie Riobé qui longe l'église et aboutit sur la rue Pablo-Picasso. Elle sera interdite dès novembre au passage des véhicules et fermée par deux barrières amovibles. Cette fermeture permettra de sécuriser complètement l'entrée principale et désormais unique, de la partie maternelle du groupe scolaire. La venelle du presbytère, toute proche, sera aussi interdite à la circulation.

Dans la partie de la place redescendant vers la rue Pasteur, 5 places de stationnement ont été supprimées pour permettre d'élargir le trottoir à 1,40 m et ainsi le mettre aux normes d'accessibilité. Anciennement en priorité à droite, difficilement respectée, cette portion de route est maintenant marquée par un stop. Enfin, lors de ces aménagements, l'accès au square central de la place de la République sera accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite grâce à la suppression des deux marches se trouvant dans les allées.


L'entrée principale de l'école sera désormais celle de la rue Guy-Marie-Riobé.


Le trottoir sera élargi pour répondre aux normes d'accessibilité.



zoom

Villevaude, un quartier totalement rénové

246 appartements répartis en 5 résidences et 12 bâtiments. Telle est l'ampleur de la rénovation engagée par le bailleur ICF Habitat Atlantique dans le quartier de Villevaude en décembre 2021. Un chantier ambitieux qui se termine aujourd'hui.

Construits entre la fin des années 50 et 1968, pendant les « 30 glorieuses » pour loger les personnels de la SNCF, les bâtiments répartis le long des rues Denis-Papin et Jean-Jaurès sont de formes diverses : barres, tours, immeubles de 2 ou trois étages. Une première réhabilitation avait été menée dans les années 80, mais 35 ans plus tard, entre les évolutions de normes et l'usure « naturelle » des bâtiments, une intervention en profondeur s'avérait nécessaire. Un budget de 11,3 millions d'euros a ainsi été consacré à cette opération par le bailleur.

Une note de C pour tous les bâtiments

« Nous avons travaillé en priorité sur l'enveloppe des bâtiments avec pour objectif d'atteindre pour tous la note de C sur le diagnostic de performance énergétique (DPE) » explique Pascal Thierry, responsable opérations immobilières chez ICF Immobilier. En fonction de la nature des constructions, une isolation par l'extérieur ou un complément d'isolation ont été déployés avant un ravalement complet. Cette intervention est sans doute l'une des plus visibles. Le parti a été pris de couleurs vives, dorées ou argentées qui redonnent un aspect vraiment original et esthétique aux bâtiments. Lors de ces ravalements, un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Touraine a permis de recenser les espèces protégées. Les hirondelles des fenêtres, les martinets et les moineaux ont ainsi retrouvé des nichoirs intégrés dans les nouvelles façades.



Remise aux normes des logements

Cette réhabilitation ne s'est pas cantonnée à l'extérieur mais a aussi poussé la porte des locataires. *« Dans chaque logement, nous avons complètement remis aux normes l'électricité, repris les sanitaires, les salles de bain, la ventilation, le chauffage. Nous avons aussi fermé d'anciens « séchoirs » par des fenêtres PVC, ce qui étend l'espace habitable des locataires »* souligne Pascal Thierry.

Dernière touche et pas des moindres, avec une reprise complète des extérieurs. Un travail qui a permis que chaque logement dispose désormais d'une place de stationnement et que de nombreux végétaux soient plantés comme une micro-forêt de 1200 sujets de 20 variétés différentes en février dernier. Ce lifting d'ensemble est accompagné de la reprise complète des principales rues du quartier : Jean-Jaurès et Denis-Papin. Réalisé par la Métropole en lien avec les services de la Ville, ce chantier a notamment permis de remplacer les enrobés, la signalétique horizontale, de créer des pistes cyclables et des noues végétalisées pour les eaux de pluies du secteur. C'est un quartier fleuryssois entier qui retrouve ainsi son cachet.



Antioche et Zegora

Ambiance music-hall

pour le spectacle de Noël

Pour vivre la magie de Noël jusqu'au bout de la scène, un spectacle « Music-Hall » sera proposé aux seniors fleuryssois le mardi 3 décembre à 14 h 30 au Centre culturel La Passerelle.

C'est Broadway à La Passerelle ! Le spectacle de Noël pour les seniors fleuryssois alliera une variété de performances entre magie, chant et comédie. Roger Marcello, illusionniste, magicien et mentaliste ouvrira le show, suivi par la chanteuse Lilla. Pour continuer sur cette lancée, Antioche et Zegora enchaîneront les tours de magie humoristiques. Un échauffement des zygomatiques nécessaire avant le final décapant de l'humoriste Amaury Gonzague. Préparez-vous à un après-midi d'exception à quelques semaines du Réveillon.

Comment s'inscrire ?

Pour les inscriptions, deux possibilités :
- Via le coupon-réponse *(à découper en bas de cette page)*,
- Lors des journées d'inscription qui se tiendront **les lundis 18 et 25 novembre** de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à la Résidence autonomie Ambroise-Croizat.

Pour les conjoints âgés de moins de 70 ans ainsi que pour l'accompagnant, une contribution financière de 16,30 € sera demandée. L'inscription devra obligatoirement s'effectuer lors des journées d'inscription. **Paiement en chèque ou en espèces.**

Deux autres animations pour les seniors seront proposées en décembre :
- Une visite commentée de la chocolaterie Max Vaucher à Bracieux est organisée le mardi 10 décembre à 13 h. **Sur inscription, tarif : 6,10 €.**
- Un chœur intergénérationnel (encadré par Corinne Barrère), se tiendra le mercredi 18 décembre à 14 h 30 à la Résidence autonomie Ambroise-Croizat. Les répétitions de chant, en présence des enfants du centre de loisirs auront lieu les mercredis, de 14 h à 16 h les 20 et 27 novembre ainsi que les 4 et 11 décembre. **Gratuit sur inscription.**

Informations auprès du CCAS au 02 38 71 93 42 ou sur www.fleurylesaubrais.fr

COUPON D'INSCRIPTION

SPECTACLE DE NOËL - MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 À 14 H 30

Centre culturel La Passerelle

Nom et prénom Né(e) le

Nom et prénom Né(e) le

Adresse

.....

Mail Téléphone

L'envoi de ce coupon-réponse confirme votre inscription. ***Coupon d'inscription à renvoyer*** *à la Résidence autonomie Ambroise-Croizat – 5 rue de la Paix, 45400 Fleury-les-Aubrais ou par mail à action.sociale@ville-fleurylesaubrais.fr* ***avant le 29 novembre 2024***



A bord de leurs vélos-cargos, les cyclosposteurs collectent les biodéchets à la force des mollets.

Réduire les déchets : priorité des services de la Ville

En 2024, la Ville de Fleury-les-Aubrais a posé les bases d'une nouvelle stratégie « Déchets » pour les services municipaux. Objectifs : diminuer la production de déchets et augmenter le réemploi et le recyclage.

Organiser, trier, recycler. Dans sa feuille de route sur la transition écologique, la Ville de Fleury-les-Aubrais s'engage à réduire et valoriser les déchets des services. Des changements majeurs ont ainsi été apportés, notamment en matière de tri sélectif, pour les encombrants et pour les biodéchets.

Restaurants scolaires : la seconde vie des épluchures

La Ville mène, depuis quelques mois, une démarche de valorisation des déchets de préparation des repas (épluchures de légumes et de fruits) des cuisines centrales municipales qui fournissent les restaurants scolaires, la Résidence autonomie Ambroise-Croizat et les crèches. Cela permet de réduire les déchets et participe pleinement à une démarche d'économie circulaire.



Les animaux de la Brossette se régalent des épluchures des cuisines municipales.

Dorénavant, les épluchures des deux cuisines centrales sont stockées dans des contenants spécialement dédiés avant d'être récupérés et apportés aux animaux de la ferme pédagogique de La Brossette. Source supplémentaire de nutriments naturels, ils offrent une alimentation équilibrée aux chèvres, oies, poules, lapins, cochons, ânes… qui s'en régalent. Cette expérimentation a évidemment reçu l'aval de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) afin de respecter les conditions sanitaires de nourrissage des animaux.

Stop au gaspillage alimentaire

Pour réduire les déchets et avoir une consommation plus durable, un travail avec les élèves fleuryssois est également mené afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Des actions ont été mises en place dans deux restaurants scolaires pilotes (écoles maternelles et élémentaires Louis-Aragon, Marie-Curie/Jourdain), comme la découpe des fruits à la demande, la formation d'un référent « gaspillage alimentaire » par école, le changement de taille des contenants (bols et assiettes), l'ajustement de portions de certains aliments moins appréciés, etc. D'autres actions seront organisées dans les prochains mois.

Afin de répondre aux obligations réglementaires, les biodéchets issus des restes des repas sont, quant à eux, mis chaque midi, par les enfants, dans une poubelle de table spécifique. Ils sont ensuite apportés par les agents de restauration dans un bac de biodéchets. L'association des Cycloposteurs prend ensuite le relais en collectant tous les mardis après-midi, en vélos-cargos les biodéchets. Ils sont ensuite transformés en compost sur un site de Véolia puis utilisés par des agriculteurs locaux.



Sensibilisation ludique au tri sélectif et au recyclage pour les agents de la Ville.

Espaces Verts : tout au compost !

Depuis plusieurs années, l'ensemble des déchets de taille et de ramassage du service des Espaces Verts est collecté et composté par un prestataire de la Métropole. Annuellement près de 60 m3 de compost sont ainsi livrés en retour à la Ville. Ils servent à toutes les plantations et sont distribués à l'occasion du Troc et vide jardin et des Rendez-vous de Printemps pour le plus grand bonheur des jardiniers fleuryssois.



Le compost produit à partir des déchets du service des Espaces verts est employé dans toutes les plantations municipales.

Au bureau, place au tri sélectif

Depuis juillet, la Ville a mis en place une nouvelle organisation pour le tri sélectif dans services (mairie, centre culturel La Passerelle, police municipale, Maisons pour tous, centre technique municipal...). Les poubelles individuelles des bureaux, environ 150, ont été retirées pour être remplacées par des points de collecte. Une poubelle jaune pour les emballages, le plastique, les papiers, les revues... et une poubelle d'ordures ménagères pour les déchets non recyclables ont été mises à disposition des agents municipaux dans des lieux stratégiques. Cette nouvelle organisation réduit la manutention, favorise le tri, le recyclage et le déplacement des agents.
Afin d'accompagner ce changement, les agents, ont reçu une formation par la Direction de la Réduction et de la Valorisation des Déchets (DIREVAD) d'Orléans Métropole. Au programme, escape game, jeu Tri mieux, réponse aux questions relatives aux bonnes pratiques de tri, pour être incollable et favoriser le recyclage, au travail... et à la maison !

Encombrants : nouvelle collecte

Anciennement collectés par le Pôle Territorial Nord d'Orléans Métropole, les encombrants issus des services de Ville sont, depuis juillet, ramassés par deux associations : Aabraysie Développement et Orléans Insertion Emploi. Elles sont chargées de récupérer les déchets de gros volume des différents services de la Ville comme les grands cartons, les cagettes, le mobilier et matériel électrique abîmés. La fréquence des passages est définie à l'avance en fonction de la demande. La Ville a aussi fait le choix de donner du matériel en bon état qui ne lui servait plus pour la filière de réemploi. Les agents techniques municipaux ont également été formés sur le tri des gros volumes par leurs collègues d'Orléans Métropole.

750 kg de vêtements collectés

La Ville a participé du 23 avril au 17 mai au « Défi textile » proposé par Orléans Métropole pour les collectivités et administrations. L'objectif était de sensibiliser les agents au don et au recyclage de vêtements, chaussures, linge de maison, etc. La collectivité qui collectait le plus de textiles, en nombre de kilos récoltés par employé, recevait un chèque solidaire, à remettre à l'association caritative de son choix. À Fleury-les-Aubrais, les 750 kg récoltés n'ont pas été suffisants pour remporter la première place. Toutefois, les textiles récupérés ont été collectés par l'association solidaire Le Tremplin qui, après tri, a pu leur a donner une seconde vie.

FLEURY PARTICIPE À LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La semaine européenne de la réduction des déchets vise à sensibiliser les usagers à la réduction des déchets et à promouvoir des pratiques de consommation plus responsables.

Du 16 au 24 novembre, la Ville proposera différentes actions. Des animations sur le tri des biodéchets seront organisées auprès des scolaires par la Direction de l'Education. La bibliothèque Les Jacobins mettra en avant des livres sur la thématique des déchets. Les crèches sensibiliseront les parents sur l'utilisation des lingettes en créant une affiche avec les enfants. Elles organiseront aussi des ateliers jeux sans jouets commerciaux en proposant uniquement des objets recyclés issus du quotidien. Enfin, une semaine zéro emballage sera organisée dans les restaurants scolaires.

Une troisième fleur pour Fleury-les-Aubrais !

Après la visite du jury régional du concours Villes et Villages fleuris, la Ville de Fleury-les-Aubrais s'est vu attribuer une troisième fleur. La récompense d'un travail quotidien pour rendre la ville plus verte, plus durable et toujours plus agréable à vivre.

Et de trois ! Après un retour triomphant dans le concours Villes et Villages fleuris en 2022 avec l'obtention de deux fleurs dès sa première participation, la Ville de Fleury-les-Aubrais poursuit sur sa lancée et obtient en 2024 une troisième fleur.
Le jury régional du concours, composé d'experts, a réalisé, en août, une visite d'évaluation de la Ville, accompagné par Carole Canette, maire de la Ville, et de la direction des espaces verts. Parmi les aménagements visités : la Cour Oasis de l'école Jacques-Brel, le nouveau bâtiment des espaces verts, l'installation de composteurs sur la ville ou encore le théâtre de verdure dans le parc de Lamballe.


Visite de la place Abbé-Pasty par le jury régional le 21 août

Une dynamique commune et un entretien suivi

Le jury a décidé d'attribuer trois fleurs à la Ville. Il relève la prise en compte des conseils prodigués en 2022 comme la réduction du fleurissement aérien dans un souci de préservation de la ressource en eau. Le jury a également souligné la dynamique globale des services pour améliorer la ville, la collaboration avec les services de la Métropole ou d'autres gestionnaires de l'espace public (bailleurs sociaux, entreprises, etc.). La mise en place de dispositifs associant la population à l'embellissement de la ville a été saluée par le jury (ex. : l'association des enfants au projet de la Cour Oasis, le lancement du permis de végétaliser pour que les habitants puissent fleurir un espace de la voirie, les réunions d'information et de concertation). Le jury a remarqué la grande diversité du patrimoine végétal de la ville, l'entretien suivi des différents espaces et leur adaptation aux nouvelles pratiques environnementales comme la tonte différenciée. Cette troisième fleur témoigne de l'engagement de la Ville pour la valorisation de son cadre de vie et récompense le savoir-faire des agents municipaux.

Une quatrième micro-forêt, c'est vous qui décidez !

La Ville de Fleury-les-Aubrais souhaite planter une quatrième micro-forêt et propose aux Fleuryssois de choisir son emplacement.

Après la micro-forêt de la rue Marcellin-Berthelot (2020), de l'impasse René-Ferragu (2021), et celle entre les résidences des Marronniers et des Peupliers (2022), la Ville souhaite créer une quatrième micro-forêt sur son territoire.

Du 4 novembre au 8 décembre, les Fleuryssois sont invités à choisir l'emplacement de cette nouvelle micro-forêt parmi trois lieux sélectionnés :
- **rue Odette Grelet** dans le quartier Vallée
- **à l'angle de la rue Condorcet et de l'avenue des Cosmonautes** dans le quartier Lamballe
- **au Clos de l'Ange** dans le quartier des Andrillons.

Le vote est organisé sur la plateforme citoyenne en ligne **www.participer.fleurylesaubrais.fr**, accessible via le site internet de la ville. Les Fleuryssois sont invités à choisir deux sites sur les trois proposés.


Depuis 2020, la première micro-forêt a bien poussé



Le mail Charles-Gounod et ses arbres fruitiers



L'escalier du parc de l'Hermitage, descendant dans le "fossé" du parc.



Dominique Veyrdeme et le panneau installé sur le mur du cimetière, parking des Sablons.

J'ai testé le PR9 : le circuit de l'Hermitage

Ce sentier de Petite Randonnée (PR) est idéal pour quelques heures d'évasion, alliant exploration des espaces verts et détente en plein air. Accessible et varié, il convient à tous les niveaux de marcheurs, en solo, en famille ou entre amis avec un balisage clair et des chemins bien entretenus.

« *Mettez vos chaussures de randonnée et n'oubliez pas votre bouteille d'eau* ». C'est sur ces bons conseils que je rejoins Dominique Veyrdeme, baliseur officiel et référent de la Fédération de la Randonnée Pédestre dans le Loiret. Il est responsable du balisage du PR9 et a pour mission de signaler les chemins de manière claire et visible grâce à des repères jaunes.

Un projet lauréat du budget participatif 2024

En 2024, il a soumis un projet dans le cadre du budget participatif visant à valoriser ce circuit pédestre de 7 km, méconnu des Fleuryssois. Ce projet a été sélectionné, et la Ville a installé un panneau au parking des Sablons pour indiquer le point de départ, juste en face de la fresque réalisée par le graffeur rennais BREZ.

Une randonnée familiale et urbaine

Nous débutons une promenade de 2 à 3 heures pour nous éloigner des bruits de la ville et nous plonger dans le calme de la nature. Le PR9 met en lumière trois parcs principaux de la Ville : le Parc de Lignerolles, le Parc de l'Hermitage et le Parc de Lamballe, qui offrent un cadre naturel riche et varié, idéal pour les familles et les randonneurs. Le circuit emprunte également des lieux plus discrets, comme le Mail Charles-Gounod, orné d'arbres fruitiers comme l'abricotier polonais, le kaki, le figuier Goutte d'Or, le néflier… tous plantés par les jardiniers de la Ville. On y découvre également une maison bourgeoise avec une tour en briques, ajoutant au charme de cette balade.

D'habitude, je marche rapidement, les yeux rivés au sol, mais cette fois-ci, je lève la tête et prends le temps de regarder autour de moi à la recherche des balises. « *Pour les enfants, cela peut même se transformer en un jeu de piste divertissant et ludique* », souligne Dominique.

De belles rencontres

La randonnée, c'est aussi l'occasion de rencontrer des gens. Un simple bonjour ou un regard échangé suffit souvent à engager une conversation.
Nous rencontrons Joëlle, habitante de Fleury depuis 60 ans, qui sort de sa voiture et s'approche de nous. Dominique lui explique qu'il existe un chemin de randonnée dans la ville. « *Je ne savais pas qu'il y avait un circuit à Fleury, je n'avais jamais remarqué les balises* », répond-elle, avant d'ajouter : « *C'est une excellente idée de promenade.* »

Un peu plus loin, un primeur nous offre une poire (oui, le fruit !), et je vous réserve pour une prochaine fois le récit de ma rencontre avec un héron au parc de Lignerolles.
Nous arrivons par l'aile sud de la Passerelle, et sa fresque monumentale de Mono González, célèbre muraliste chilien. Ensuite, nous zigzaguons dans le parc de Lamballe et son théâtre de verdure, dernier parc de notre périple, avant de continuer vers la mairie et l'église, bouclant ainsi notre circuit.

Youssef, chargé de communication à la Ville de Fleury-les-Aubrais



Activités municipales : faites du sport avec la Ville

Vous aimez le sport mais ne savez pas quelle activité choisir ? La Ville de Fleury-les-Aubrais met à votre disposition un large choix de programmes adaptés pour tous les âges et tous les niveaux.

Natation, football ou encore musculation douce… depuis la rentrée 2024, de nouvelles activités sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville. Elles viennent compléter l'offre sportive municipale déjà existante, sans oublier les activités proposées par les nombreuses associations sportives fleuryssoises.

Des nouveautés

Sport Santé : Bien-être en famille
Adaptée pour les jeunes parents, cette activité propose des cours gratuits de renforcement musculaire, cardio léger et création de lien social avec votre ou vos enfants âgés de 1 à 10 mois les mardis, de 10 h 30 à 11 h 30 au Dojo Delahaye (Complexe sportif des Jacobins).
Inscription auprès du Relais Petite Enfance au 06 88 70 35 76



Leçons individuelles de natation
Des leçons individuelles de natation sont proposées pour les enfants et les adultes souhaitant apprendre à nager. Elles se déroulent par groupes de trois personnes sur un cycle de dix séances étalées sur dix semaines les mercredis, de 9 h 30 à 10 h, de 10 h à 10 h 30 et de 16 h à 16 h 30 et les jeudis, de 17 h à 17 h 30.
Inscription auprès de la piscine des Jacobins au 02 38 73 52 32

Futsal
Une pratique libre de football sur terrain synthétique est organisée durant la période scolaire. Encadrée par un éducateur sportif de la Ville, elle se déroule les vendredis, de 12 h à 13 h, au stade Fernand-Sastre (parc des sports Jacques-Duclos).
Gratuit et ouvert à tous

Et des activités pérennisées

En parallèle des nouvelles activités, d'autres disciplines déjà existantes sont proposées par la Ville.

Aquabiking
Des vélos aquatiques sont disponibles en accès libre ou en cours collectifs, sur des créneaux de 30 minutes avec réservation préalable et aux horaires d'ouverture au public de la piscine.
Accès libre - réservation auprès de la piscine des Jacobins au 02 38 73 52 32
Cours collectifs - inscription à l'année auprès de la Mairie au 02 38 71 93 93

Aquagym
Des cours d'aquagym sont proposés par les éducateurs sportifs de la Ville les mardis, de 12 h 15 à 13 h et les mercredis et vendredis, de 18 h 30 à 19 h 15. Des cours d'aquagym sont également proposés aux seniors (informations auprès de la Résidence autonomie Ambroise-Croizat).
Inscription à l'année auprès de la Mairie au 02 38 71 93 93

Location de terrains de tennis
Des terrains de tennis intérieurs et extérieurs sont disponibles à la location au complexe sportif de la Forêt (Allée de l'Orée à Saran).
Réservation sur place, par téléphone au 02 38 65 98 02 ou par mail à sports@ville-fleurylesaubrais.fr

Plus d'informations

sur le site www.fleurylesaubrais.fr *(rubrique Mes loisirs – Sports – Piscine des Jacobins et Activités sportives municipales)* ou par mail à sports@ville-fleurylesaubrais.fr

Quand la musique se joue en famille

Le vendredi 15 novembre à 19h, venez découvrir le concert de la famille Gimenez. Originaires de Chanteau, les parents et leurs deux filles (élèves au Conservatoire), se réunissent pour jouer avec talent du piano, du violon et de la guitare.

C'est l'histoire d'une passion familiale pour la musique, qui commence par une histoire d'amour. Il y a Caroline, la maman, violoniste et François-Jérôme, le papa, guitariste. *« Cela fait plus de 18 ans que l'on joue ensemble de la musique. Nous sommes allés dans le même lycée, option musique, puis nous nous sommes suivis à la fac, de musique bien sûr »* raconte François-Jérôme. *« Pour la petite anecdote, la première fois que nous nous sommes vus c'était en maternelle. Mais nous ne nous en rappelions plus. C'est en regardant des photos que nous nous en sommes aperçus »* s'amuse Caroline.

La passion musicale en héritage

De cette histoire sont nés Éline, Thalie et Timothée. Si les enfants baignent dans un océan d'amour, ils sont aussi baignés dans la musique depuis leur plus jeune âge. Éline, 10 ans aujourd'hui, a débuté la musique à partir de 5 ans. *« J'ai commencé par jouer du violon comme maman. Mais un jour j'ai écouté du Chopin et j'ai voulu faire du piano »*, explique-t-elle. Pour Thalie 8 ans, c'est en écoutant un concerto de Tchaïkovski joué par une petite fille de l'émission Prodiges qu'elle s'est prise de passion pour le violon. Le petit Timothée, 3 ans, est encore un peu jeune pour jouer mais montre déjà un intérêt certain pour la musique.
À ce jour, les deux fillettes ont déjà passé six concours internationaux au total, avec des premiers prix et félicitations du jury à la clé pour nombre d'entre eux, pour la plus grande fierté de leurs parents.

Agapissimo, leur orchestre familial

Un certain niveau, donc, pour pouvoir jouer des morceaux en famille. *« Nous avons déjà donné un concert l'année dernière et ça a été une super expérience »* explique Caroline. La famille a ainsi créé l'association Agapissimo pour officialiser leur orchestre familial. Un mot-valise inventé. *Agape* signifiant en grec l'amour familial/fraternel et *Issimo* un superlatif italien marquant les mouvements en musique.
Le prochain concert aura lieu à l'auditorium Boris-Vian le 15 novembre. Il sera composé de solos, de duos et de quatuors. Quant au répertoire il mêlera des morceaux classiques, contemporains et une composition de François-Jérôme. *« Ça va être chouette. C'est beau de jouer tous ensemble »* résume Thalie.



De gauche à droite : Thalie, Caroline, François-Jérôme, et Eline au piano. Une famille en harmonie.

À voir à La Passerelle

En attendant la fin de l'année, et si vous passiez un bon moment à La Passerelle ?



JEUDI 5 DÉCEMBRE

CLIMAX

Théâtre burlesque - à partir de 8 ans

La Compagnie Zygomatics aborde la question de l'urgence climatique tout en humour : sujets brûlants défiant les lois de la gravité, dérèglements scéniques, chorégraphie second degré, acrobaties.



SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Mr Robinson et samedi soir

Conte musical - à partir de 6 ans

C'est l'histoire de Robinson. Ce commercial qui vend des boites, tombe en panne dans une ville et fait la connaissance de Samedi Soir un personnage singulier... Librement inspiré de Robinson Crusoé, cette rencontre est accompagnée en musique et lui donne une ambiance funk, hip-hop et électro.

Retrouvez toute la programmation de la Passerelle sur le site billetterie. fleurylesaubrais.fr



Faites une pause, c'est la fin de l'année !

En attendant les festivités de fin d'année, la Ville de Fleury-les-Aubrais organise tout au long du mois de décembre plusieurs animations pour vous faire patienter…

Les nuits sont plus longues mais pourtant il règne toujours en décembre cette excitation, cette course contre la montre typique de cette fin d'année. Afin d'offrir cette parenthèse à votre emploi du temps, la Ville organise plusieurs moments enchantés pour partager en famille ou entre amis une exposition, un conte, un spectacle ou tout simplement passer un bon moment au Village de Noël.

Le village de Noël

Vous pouvez noter les dates dans votre agenda. Le village de Noël aura lieu les 13, 14 et 15 décembre. La place Abbé-Pasty sera transformée pour l'occasion en village enchanté, décoré par les enfants des accueils périscolaires et les services de la Ville. Plusieurs associations, commerçants et indépendants seront présents pour vous proposer de nombreuses idées cadeaux.
A noter que **la boîte à lettres du Père Noël** sera installée dès le début du mois. Les enfants pourront y déposer leurs courriers qui seront directement envoyés au Pôle Nord.

Des produits artisanaux et locaux

Le village de Noël mettra à l'honneur les produits artisanaux et locaux. Il sera possible de trouver des décorations en bois, des objets faits main en maille et crochet, des produits de beauté et cosmétiques naturels, des bijoux et bougies, des produits issus du miel ou encore une vaste panoplie de bières. Pendant votre visite, vous pourrez vous restaurer autour d'une crêpe, burgers ou craquer pour des marrons chauds ou une barbe à papa.

Des spectacles et le Père Noël

Deux spectacles viendront animer le village de Noël.

- Le vendredi à 17 h 30 et 19 h, ***La locomotive de Noël***, toute scintillante, déambulera en musique dans un nuage de bulles sur la place Abbé-Pasty et sera accompagnée par ses jongleurs aux massues illuminées.
- Le samedi, à 11 h 30, 14 h 30, 16 h et 17 h, c'est la ***Cosy Swing Factory*** et ses musiciens qui viendront ponctuer le village d'une ambiance jazzy de Noël. Et bien sûr les enfants sages pourront avoir la chance de croiser le Père Noël sur ces trois jours de festivités.

Des contes à la bibliothèque et en musique

- Pour son exposition de fin d'année, dans le cadre d'Imagi'livres, la bibliothèque Les Jacobins proposera une **exposition sur les contes de Perrault** du 19 novembre au 24 décembre. Cinq scénographies, de Christophe Leray, mettront en scène des grands classiques : Le Petit Chaperon Rouge, Cendrillon, Le Chat Botté, Le Petit Poucet et Barbe Bleue.
- Le samedi 7 décembre à 16 h 30, rendez-vous pour **un spectacle de contes** « Au royaume des contes » par Aline Franciscovitch et Christophe Leray.
- Le mercredi 11 décembre à 16 h 30, la bibliothèque propose **la lecture de plusieurs contes de Noël** accompagnés en musique par les élèves des classes de flûte et de violon du conservatoire. La séance sera ensuite proposée à 18 h à la résidence Ambroise-Croizat.
- Le vendredi 13 décembre à 18 h, c'est **le conte Barbe Bleue** qui sera lu à la bibliothèque et mis en musique par Pascal Proust avec les élèves des classes de trompette et de saxophone du conservatoire.

Et aussi…

- 14 décembre : Concert de Noël de l'Harmonie Fleury-Saran - Auditorium Boris Vian - 16h30
- 20 décembre : Noël à la piscine
- Des animations dans les Maisons pour Tous



Le Père Noël s'apprête à récolter le courrier laissé par les enfants sages à son attention.

André « Dédé » Trouillet, profession Père Noël

Depuis plus de 10 ans, dès les premiers jours de décembre, André Trouillet ressort son uniforme. Longue barbe blanche, houppelande rouge vif bordée de blanc, bonnet assorti. Vous l'avez reconnu ? C'est la star du Village de Noël fleuryssois, le Père Noël, le vrai !

Nom : Noël. Prénom : Père. Adresse : quelque part au Pôle Nord. Profession : allumeur d'étoiles dans les yeux des enfants. Pour André Trouillet, endosser ce costume n'est pas qu'une simple activité saisonnière, *« j'ai toujours adoré les enfants, entendre leurs rires, voir leurs regards émerveillés quand je m'approche, je ne vis que pour ça »*, c'est un engagement, presque une vocation, au final bien éloignée de sa profession.

Boucher à Lamballe pendant plus de 20 ans

Né à Trancrainville (28), petite bourgade d'une centaine d'habitants au cœur de la Beauce, André Trouillet a, dès 9 ans, trouvé le métier qu'il allait exercer avec autant de passion que de talent. Influencé par un certain *« Monsieur Sergent, qui allait à la chasse dans son village »*, il décide qu'il serait boucher. Apprenti à 14 ans, André a joué du couteau à dénerver et de la feuille (de boucher) dans toute la région. *« Quand j'étais jeune, on quittait un patron et on allait directement chez un autre, c'était facile. »* Profitant de l'essor des grandes surfaces, il a ainsi travaillé dans de nombreuses enseignes jusqu'à arriver au supermarché de Lamballe, en tant que responsable du rayon boucherie. Un poste qu'il a occupé 22 ans et qui en fait une véritable figure du quartier et même de la ville.



Ouverture du Village de Noël 2023, avec la Maire Carole Canette, plusieurs élus et des enfants.

Le Manège Peloche, un rêve d'enfant

À l'âge de la retraite, avec son épouse Fleura, « la Mère Noël », en quelque sorte, André réalise un autre de ses rêves d'enfant, avoir un manège. *« Mais nous ne voulions pas d'un gros manège, avec un moteur et tout »* explique André, *« on voulait quelque chose de simple »*. Et c'est ainsi que naît le « Manège Peloche » un manège écologique « à moteur parental » bien connu de tous les Fleuryssois. Là encore, *« c'est le bonheur de voir le sourire des enfants »* comme le souligne Fleura, qui le week-end, pousse le couple à sillonner brocantes, marchés et fêtes privées. Des structures gonflables, une machine à barbes à papa (domaine de Fleura) et des sculptures en ballon (spécialité d'André), complètent la petite entreprise foraine.

Un Père Noël reconnu

C'est finalement un peu par hasard qu'André Trouillet a endossé le fameux costume. Au départ, pour des animations commerciales dans son magasin où, en décembre, il troquait le tablier blanc pour la houppelande rouge. Sa patience, sa générosité et sa gentillesse vont rapidement faire de « Dédé » un incontournable Père Noël adoré des enfants. L'association des commerçants de Lamballe a ainsi fait appel à lui plusieurs années avant qu'il n'intervienne, comme aujourd'hui, pour les festivités organisées par la ville de Fleury-les-Aubrais.

Son secret ? *« Distribuer des chocolats et ensuite je leur demande si ils ont été sages, si ils travaillent bien à l'école, si ils sont gentils avec leurs parents. Souvent ils demandent si je suis le vrai Père Noël. Bien sûr que je suis le vrai ! »* conclut André avec le sourire tendre et malicieux qui a fait sa renommée et qu'on aura plaisir à retrouver cette année encore sur le Village de Noël.

tribunes

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Cet automne, notre équipe municipale, accompagnée des services de la Ville, est venue à votre rencontre dans les neuf quartiers de Fleury-les-Aubrais. Comme à chaque fois ces moments d'échange privilégiés nous ont permis d'entendre vos inquiétudes, vos interrogations et vos propositions pour notre commune. Nous avons pris note de vos problématiques individuelles et collectives, et nous nous engageons à apporter des réponses à chacun d'entre vous.
Votre participation active lors des rencontres de quartier nous conforte dans notre démarche de co-construction et sont l'occasion pour nous d'enrichir notre réflexion sur les projets en cours ou à venir. Elle permet également d'essayer de solutionner vos problèmes du quotidien pour l'améliorer, qu'il s'agisse de questions de voirie, de sécurité ou de cadre de vie. Nous façonnons ensemble, une ville qui répond à vos attentes et qui s'adapte aux défis de demain.
Comme vous le savez, notre équipe travaille activement à l'apaisement des circulations dans la ville. Nous sommes convaincus que le partage de l'espace public est essentiel pour améliorer notre qualité de vie. Cela passe actuellement par la mise en sens unique de la rue Henri Sellier, par le passage en zone 30 du quartier Gare ou encore par la sécurisation et le réaménagement de la place de la République et du parking des Sablons. Ces aménagements favorisent les mobilités douces tout en garantissant la fluidité du trafic pour tous les usagers.
Nous sommes pleinement conscients des difficultés rencontrées avec le réseau de fibre dans notre commune. Cette situation n'est pas acceptable, et nous mettons tout en œuvre pour résoudre ces problèmes. La Maire a reçu une nouvelle fois les représentants d'XPFibre, consciente de l'aggravation des problèmes quotidiens de fibre qui touchent les Fleuryssois dans leur quotidien. Il a été demandé avec fermeté à cette société de passer la vitesse supérieure et avons fait des demandes claires d'actions rapides auprès d'XP Fibre incluant un plan d'intervention précis et des délais de résolution fermes. De plus, si ces engagements ne sont pas tenus, nous n'hésiterons pas à nous tourner vers la justice pour défendre vos intérêts et garantir un service de qualité auquel vous avez droit.
Soyez assurés de notre détermination à poursuivre ce travail au service de l'intérêt général et du bien-être de tous les habitants. Votre équipe municipale reste à votre écoute et vous donne rendez-vous pour de nouvelles rencontres de quartier au printemps prochain. D'ici là, nous sommes présents tous les premiers dimanches du mois au marché pour échanger avec vous et recueillir vos suggestions.

OPPOSITIONS

GROUPE « FLEURY VERS DEMAIN »
Isabelle Muller, Rémi Silly, Sandra Diniz Salgado, Maxime Viteur et Nicolas Le Beuze.

Il y a urgence pour Fleury !
La profonde envie d'avancer sur l'essentiel, rassemblés, pour du concret, avec les citoyens mais vigilants sur la capacité de la collectivité à fonctionner et investir pour l'avenir. Voici le souhait de nous cinq.
Nous avions obtenu de Carole Canette en mai 2024, à la faveur d'une question orale en séance, que le centre de santé ouvrirait finalement à la fin du premier semestre, et non trimestre. Nous l'attendions pour janvier initialement : ce projet étant lancé depuis septembre 2023. Nous évoquons simplement l'achat d'un bâtiment et un partage des réseaux, déjà négocié préalablement. 1 an pour 1 bâtiment. Et toujours pas de médecins salariés. Ils étaient dans le plan d'urgence 2020 !
La ville ne brille pas non plus sur sa bonne gestion budgétaire. La décision modificative au budget votée fin septembre est équivoque. Notre groupe a refusé le principe de la ponction aux budgets du Centre Culturel, de la Résidence Autonomie Ambroise Croizat et du CCAS de la commune pour financer le budget principal c'est à dire celui qui supporte les salaires du personnel, les écoles, les espaces verts, nos agents techniques, nos maisons de quartier, bref tout le reste. C'est l'histoire de la tirelire qui finance le compte en banque. Ou comment faire les fonds de tiroirs.
D'autant que ces baisses de budgets typiquement pour la RAPA ne sont pas souhaitables. Un sentiment d'abandon s'y fait ressentir. Nous interpellons la Maire depuis plus d'un an sans réelle évolution palpable pour les résidents. Récemment en rendez-vous, nous avons échangé de manière constructive sur des problématiques de notre quotidien avec Madame la Maire. Sur bien des plans, il y a urgence à défendre les intérêts communaux, les nôtres !

fleuryversdemain@gmail.com
06 47 92 19 40

GROUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ
Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.

Petits et grands
Dans la gestion d'une commune, il y a les grands et les petits projets et les deux sont importants.
• **Les grands.**
Nous attendons avec impatience le centre municipal de santé. Ce sont les fameux médecins salariés que Mme Canette nous promet depuis 5 ans. Les locaux sont achetés, rue Gustave Roland, et il reste à trouver les médecins.
Côté Bannier, Interives avance. Une structure médicale associative vient de s'implanter et des professionnels de santé vont arriver.
• **Les petits.**
Avoir la fibre devrait être si simple. A Fleury, cela relève parfois du miracle. Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès de la Maire et ça semble progresser. Ce sont des petits pas mais si importants.

Sans fibre, des centres de santé publics ou privés pourraient-ils fonctionner ? Il faut être sur tous les fronts : les petits et les grands projets.

Contact : groupe.ecolo.citoyen@gmail.com, 06 61 78 97 30.
Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie, 7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.

CONSEILLER MUNICIPAL INDÉPENDANT
Bienvenu François Niomba
Éléments non communiqués

NOVEMBRE

LUNDI 11 NOVEMBRE
Armistice de 1918 cérémonie de commémoration
Monument aux morts, rue Pasteur - 10h30

JUSQU'AU 14 NOVEMBRE
Exposition « 10 ans de la Fabrique Opéra »
Bibliothèque Les Jacobins – aux horaires d'ouverture

VENDREDI 15 NOVEMBRE
Sylvain Prudhomme
Rencontre avec l'auteur et vente-dédicace
Bibliothèque Les Jacobins – 18h

Concert piano violon guitare
Concert de la famille Gimenez proposé par l'APEC Maurice-Ravel
Auditorium Boris-Vian – 19h

SAMEDI 16 NOVEMBRE
1.2.3 Raconte-moi !
Lecture d'histoires pour les 0-18 mois
Bibliothèque Les Jacobins – 10h30

DU 19 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE
Imagi'Livres
Exposition « Il était une fois… les contes de Perrault »
Bibliothèque Les Jacobins – aux horaires d'ouverture

MERCREDI 20 NOVEMBRE
Spectacle de Contes
« Pépé pêche" » par Charlotte Gilot
Pour les enfants de 0 à 3 ans
Bibliothèque Les Jacobins – 10h et 11h

VENDREDI 22 NOVEMBRE
DONOVAN
Magie
Centre culturel La Passerelle – 20h30

SAMEDI 23 NOVEMBRE
Café numérique
Bibliothèque Les Jacobins – de 10h à 12h

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
La Passerelle - Hors les murs : NOBEL ET BERTHA
Spectacle par la compagnie Krizo Théâtre
Résidence Ambroise Croizat – 15h

LUNDI 25 NOVEMBRE
Conseil Municipal
Salle du Conseil – 18h30

VENDREDI 29 NOVEMBRE
SIX°
Nouveau cirque par la Flip Fabrique
Centre culturel La Passerelle – 20h30

29 ET 30 NOVEMBRE
Téléthon
Vente de livres au profit du Téléthon
Bibliothèque Les Jacobins – aux horaires d'ouverture

SAMEDI 30 NOVEMBRE
Club Lecture
Bibliothèque Les Jacobins - de 10h à 12h

NOTRE DAME DE PARIS
Marionnettes
Auditorium Boris-Vian – 15h

DÉCEMBRE

JEUDI 5 DÉCEMBRE
CLIMAX
Théâtre burlesque par la compagnie Zygomatic
Centre culturel La Passerelle – 20h30

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
La Passerelle - Hors les murs : JOGG JOGG
Danse par la compagnie Les Poupées Russes
Maison pour Tous Jean-Gabin – 19h

SAMEDI 7 DÉCEMBRE
Spectacle de Contes
« Au royaume des contes » par Aline Franciscovich et Christophe Leray
À partir de 5 ans
Bibliothèque Les Jacobins – 16h30

DU LUNDI 9 AU SAMEDI 14 DÉCEMBRE
Cours publics des classes de danse du conservatoire
Salles de danse au Complexe sportif Guy-Môquet – Horaires des cours de danse

MERCREDI 11 DÉCEMBRE
Don de sang
Âge minimum : 18 ans
Salle polyvalente François-Villon – de 9h à 13h et de 15h à 19h

Contes de Noël en musique
Classes de flûte et cordes du conservatoire Maurice-Ravel
Bibliothèque Les Jacobins - 16h30
Résidence autonomie Ambroise-Croizat – 18h

VENDREDI 13 DÉCEMBRE
La Passerelle - Hors les murs : D'ICI OUD AILLEURS
Musique par la compagnie Ouvem'Azulis
Maison pour Tous Jacques-Tati - 19h

Ce soir on joue !
Soirée jeux
Ludothèque d'Anaïs et Thibault – de 20h à 22h30

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
MR ROBINSON ET SAMEDI SOIR
Conte musical hip-hop par la compagnie Soul Béton
Centre culturel La Passerelle – 15h

LUNDI 16 DÉCEMBRE
Conseil Municipal
Salle du Conseil – 18h30

MERCREDI 18 DÉCEMBRE
Parcours Santé
Consultations et dépistages
Centre culturel La Passerelle – de 13h à 18h

VENDREDI 20 DÉCEMBRE
Noël à la piscine
Parcours enchanté, parcours des lutins, sap'ernoël
Piscine des Jacobins – de 17h à 20h

BOYS DON'T CRY
Danse par la compagnie Hervé Koubi
Centre culturel La Passerelle – 20h30

JANVIER

MERCREDI 15 JANVIER
Cérémonie des Vœux aux Fleuryssois, aux acteurs et partenaires de la Ville
Centre culturel La Passerelle - 19h

Retrouvez l'intégralité des événements de la ville



FLEURY-LES-AUBRAIS EST SUR WHATSAPP

REJOIGNEZ-NOUS ET SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE

Infos pratiques | Inscriptions | Alertes...

www.fleurylesaubrais.fr

FLEURY LES-AUBRAIS